

5 juillet 2001

Fiche de renseignements sur le financement

30 juin, 2001

2001-2002

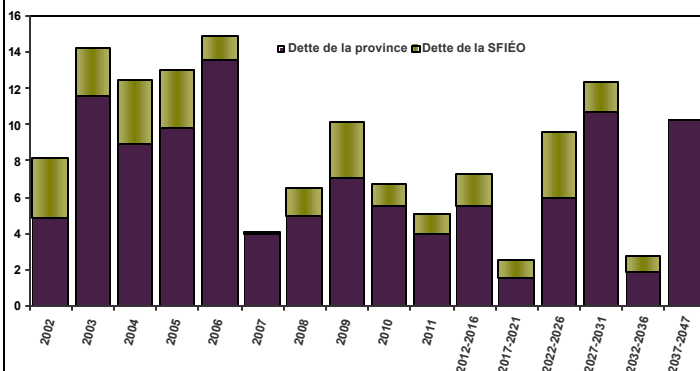
(en milliards \$CAN)	Plan budgétaire	Provisions actuelles	Change- ment au cours de l'exercice
Excédent/(Déficit)	0,1	0,1	—
Régularisation et consolidation	(2,3)	(2,3)	—
Échéances	(9,6)	(9,5)	0,1
Provision pour rachats anticipés	(1,0)	(1,0)	—
Autres sources/(Destinations)	—	(0,3)	—
Remboursements nets d'organismes/(Prêts à des organismes)	—	—	—
Diminution/(Augmentation) des réserves de liquidité	2,6	2,6	—
Augmentation/(Diminution) des emprunts à court terme	—	—	—
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	1,1	0,8	(0,3)
Emprunts à long terme sur les marchés publics	9,1	9,3	0,2
dont : contractés		5,7	
restants		3,6	

* La dette arrivée à échéance est inférieure au montant prévu dans le plan budgétaire parce que la province s'est prévaluée de son option sur les obligations à échéance prorogeable.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres

Profil des échéances de la dette à long terme *

En milliards de \$CA



Exercice se terminant le 30 juin 2001

* Dette de l'Ontario et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) au 30 juin 2001, compte non tenu de la dette à court terme et des autres éléments de passif de la province de l'Ontario et de la SFIEO. Il est présumé que les émissions assorties d'options seront remboursées le plus tôt possible.

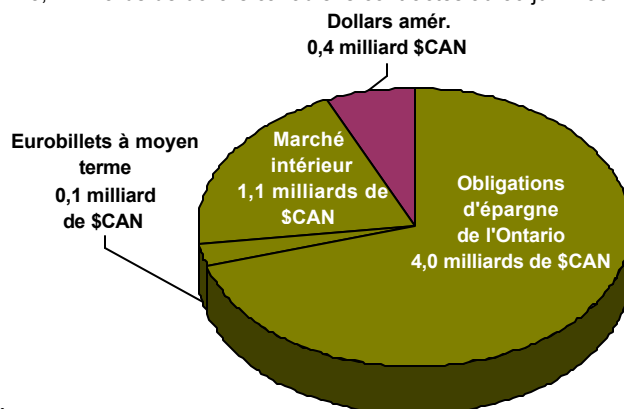
La province emprunte au nom de la SFIEO, et celle-ci lui émet des titres de créance en contrepartie.

Emprunts à long terme de la province

- ▲ Les emprunts à long terme de la province pour 2001-2002 sur les marchés publics devraient totaliser 9,3 milliards de dollars. La province empruntera un montant de 9,5 milliards de dollars pour le refinancement d'une portion de la dette arrivée à échéance, un montant de 2,3 milliards de dollars aux fins de la régularisation et de la consolidation et un montant de 1,0 milliard de dollars pour l'établissement d'une réserve aux fins du rachat anticipé des obligations.
- ▲ Depuis la fin de l'exercice 2000-2001, la province a emprunté 5,8 milliard de dollars dans le cadre de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2001-2002.
- ▲ Le marché intérieur restera probablement la principale source de financement de l'Ontario en 2001-2002. La province surveillera de près les marchés internationaux pour trouver les occasions d'emprunt avantageuses.

Emprunts à long terme de l'Ontario contractés en 2001-02

5,7 milliards de dollars canadiens contractés au 30 juin 2001 *



* À l'exclusion du rachat de la dette

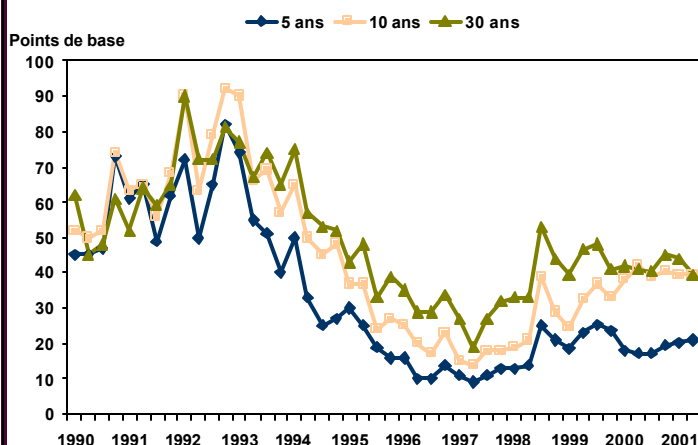
Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement des chiffres

Politiques de gestion de la dette de la province de l'Ontario

La province applique des politiques prudentes de gestion des risques pour réduire ceux liés aux marchés financiers tout en conservant la flexibilité nécessaire à son programme d'emprunt.

- ▲ Le risque non couvert de l'Ontario lié aux devises étrangères est limité à 5 % de la dette. Il s'établissait à 1,6 % de celle-ci au 30 juin 2001.
- ▲ Les risques associés aux changements des taux d'intérêt doivent être limités à 25 % de la dette. Au 30 juin 2001, le taux d'exposition aux changements des taux d'intérêt (déduction faite des réserves de liquidité) était de 12,3 % de la dette.
- ▲ La cote de solvabilité minimale d'une contrepartie non gouvernementale aux opérations à long terme est de A- et, pour l'investissement des réserves de liquidité, de R-1 (moyen). Environ 80 % des contreparties approuvées de la province ont une cote de solvabilité d'au moins AA-.
- ▲ Les durées des nouvelles émissions sont fixées en tenant compte du calendrier des échéances de l'Ontario.
- ▲ Les réserves de liquidité sont maintenues à un niveau suffisant pour permettre au gouvernement de s'acquitter de ses obligations financières à court terme.

Écart entre le crédit de la province de l'Ontario et les obligations du gouvernement du Canada *



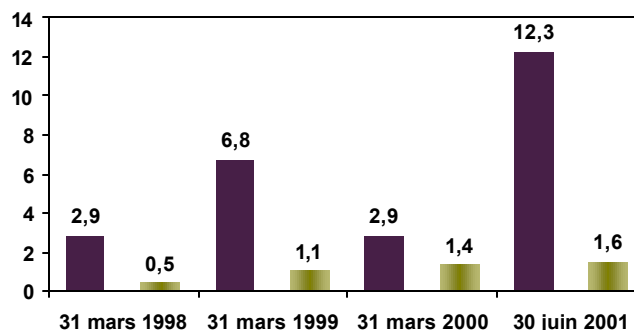
*Source: PCBond

Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO)

- ▲ L'Office ontarien de financement fournit à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) les services comptables et bancaires ainsi que les services de gestion de la dette et de la trésorerie nécessaires au service et au remboursement de la dette de l'ancienne société Ontario Hydro.
- ▲ Pour 2001-2002, les emprunts à long terme de la SFIEO devraient totaliser 3,6 milliards de dollars, et serviront à rembourser la dette arrivée à échéance d'une valeur de 4,4 milliards de dollars, en partie compensée par un excédent de trésorerie prévu de 0,8 milliard de dollars. Au 30 juin, 2001, la SFIEO a déjà emprunté près de 1,0 milliard de dollars dans le cadre de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2001-2002.
- ▲ La dette publique contractée par l'ancienne société Ontario Hydro demeure l'obligation de la SFIEO et continue d'être entièrement garantie par la province de l'Ontario.

Exposition de la province aux risques liés aux devises étrangères et aux changements des taux d'intérêt nets

■ Risque net lié aux taux flottants / Risque lié aux changements des taux d'intérêt
■ Risque lié aux devises étrangères



Avant le 1^{er} avril 2001, le risque net lié aux taux flottants était la mesure du risque lié aux taux flottants. À compter du 1^{er} avril 2000, la mesure du risque lié aux taux flottants a été modifiée pour devenir le risque lié aux changements des taux d'intérêt et inclut la dette à taux fixe arrivant à échéance dans les 12 mois suivants.

Cotes de solvabilité de la province de l'Ontario

Standard & Poor's : AA

La cote de solvabilité de l'Ontario « découle des résultats économiques exceptionnels affichés par la province, grâce notamment à la vigueur du marché de l'emploi et des investissements au cours des dernières années, et des prévisions de croissance économique continue... »

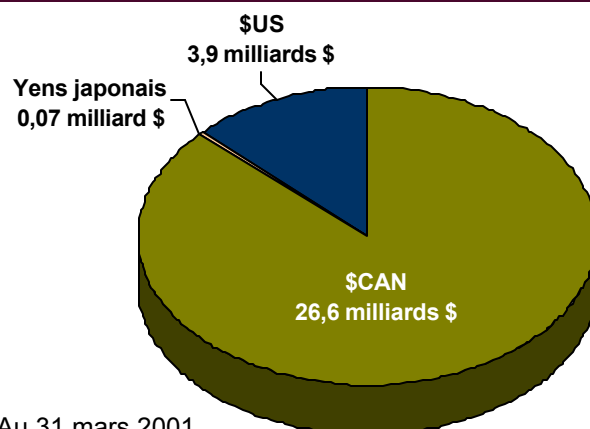
Moody's : Aa3 Perspectives positives

« La tendance vers une amélioration du rendement financier commence à donner des excédents budgétaires et permet de croire à une réduction de la dette à moyen terme. »

Dominion Bond Rating Service : AA

Le cote de solvabilité de l'Ontario dénote : « l'amélioration continue du profil financier de la province découlant de l'élimination du déficit de la province, de l'excédent prévu pour 2001-02, d'un meilleur contrôle de son endettement et de l'allègement de son fardeau fiscal. »

Dette en cours de la SFIEO selon la devise *



* Au 31 mars 2001